

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DES PÊCHES, DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET PORTUAIRES

PORT AUTONOME DE DAKAR

Cet avis annule et remplace celui paru dans le journal n°16392 « Le Soleil » du 23 janvier 2025

Avis d'Appel d'Offres - Cas sans pré qualification

N°F PH B 103

Marché de clientèle Acquisition de bouées, feux et lignes de mouillage pour le PAD (Phares et Balises) en trois (03) lots séparés

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « **Le Soleil** » n°16380 du **09 janvier 2025** publié sur le **Portail des Marchés publics du Sénégal** et sur le site du Port **www.portdakar.sn**.

2. Le Port Autonome de Dakar a prévu, dans son budget de fonctionnement 2025, des fonds afin de financer l'acquisition de bouées, feux et lignes de mouillage pour le PAD (Phares et Balises) en Trois (03) lots (Marché de clientèle) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché à venir (**n° F_PH_B_103**).

3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de bouées, feux et lignes de mouillage pour le PAD (Phares et Balises) en Trois (03) lots (Marché de clientèle) :

- **Lot 1: Acquisition de bouées fluviales et maritimes;**
- **Lot 2: Acquisition d'équipements de solarisation pour bouées et phares;**
- **Lot 3: Acquisition lignes de mouillage et accessoires ;**

L'appel d'offres porte sur trois (03) lots qui peuvent être attribués séparément.

4. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le décret n°2022 -2295- du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57 Courriel : cpm@portdakar.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar - Direction Générale au 1er étage (couloir gauche) 21, boulevard de la Libération, Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, fax: 33 822 24 63, les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- **Lundi- Jeudi : 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn et de 14h à 16h30 mn,**
- **Vendredi: 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn.**

NB : Un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres sera disponible pour être consulté gratuitement sur place pour les candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualifications pour chaque lot sont :

6.1 Capacité Financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

* Produire des états financiers des **trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023)** certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) ou organismes assimilés. Ou s'il s'agit d'une entreprise communautaire, des états financiers certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par un organe habilité de son pays d'origine. Ces états financiers devront refléter une situation financière équilibrée du candidat.

6.2 Capacité technique et expérience

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

* Fournir une autorisation du fabricant du matériel proposé pour chaque lot ;

* Avoir réalisé un (01) marché de fournitures similaires, au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024). Fournir à cet effet, l'attestation de bonne exécution ou de service fait ou PV de réception pour chaque lot ;

Les bons de commandes, copies de marché ou similaires ne sont pas acceptés.

* Fournir un agrément valide de l'Association Internationale pour la Signalisation Maritime (AISM ou IALA), comme fabricant, pour chaque lot ;

* Fournir un certificat matière pour le lot 3 (lignes de mouillage et accessoires), dont notamment des chaînes, manilles, émerillons de balisage maritime et fluvial.

NB : Le marché est à prix unitaire et sera exécutée à hauteur du budget. Les quantités maximales sont données à titre indicatif aux fins d'évaluation.

Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en s'adressant à la Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC), sise à l'immeuble Ex COSEC, rue des Messageries, zone sud du Port, contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) en FCFA les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- **Lundi-Jeudi : 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h30 mn;**
- **Vendredi: 7 heures 30 à 13 heures 30mn**

NB. La méthode de paiement sera en espèces.

8. Les offres devront être soumises au plus tard le 28 mai 2025 à 9h 30mn à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1er étage sise au 21, boulevard de la Libération où les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le même jour et à la même heure à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget, d'un montant de :

- **quatre millions (4 000 000) F CFA, pour le lot 1;**
- **un million (1 000 000) F CFA, pour le lot 2 ;**
- **deux millions (2 000 000) F CFA, pour le lot 3.**

Cette garantie reste valable pendant 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Les offres devront être valables pendant un délai minimum de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres.

Le Directeur Général
Waly Diouf BODIANG